

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 4

Artikel: Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées : Genève (DCAF)
Autor: Birchler, Norberto
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

Le *Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF)* est le dernier-né des trois centres de Genève voulus par Adolf Ogi. La promotion du contrôle démocratique des forces armées est une des valeurs fondamentales de la politique étrangère et de la politique de sécurité de la Suisse. Elle répond aussi aux priorités clairement exprimées de la participation suisse au Partenariat pour la paix (PpP).

■ Lt-col EMG Norberto Birchler

Elle complète et soutient l'engagement de la Suisse dans des domaines apparentés, tels que la sécurité des personnes, la diplomatie préventive, la *Good Governance*, le développement durable et la formation en matière de politique de sécurité, le soutien dans le domaine du contrôle des armements (*Small Arms*, déminage humanitaire, vérification). Dans ce contexte, le Conseil fédéral a décidé le 13 juin 2000, sur proposition conjointe du Département de la défense et du Département des affaires étrangères (DFAE), de fonder à Genève un Centre international pour le contrôle démocratique et civil des forces armées et de sécurité, avec la mission d'apporter une contribution concrète et durable, dans le but de trouver des solutions aux problèmes concernant la sécurité dans les pays en transition et les sociétés affectées par des crises.

Créé officiellement le 27 octobre 2000, il a été rendu graduellement opérationnel avec la mise en place d'une cellule de réflexion, d'un centre de documentation. Disposant des moyens informatiques les plus modernes, il peut établir un ré-

seau serré de coopération avec des partenaires dans tout l'espace euro-atlantique. Il devrait être entièrement opérationnel à la fin de l'année 2003.

Le Centre, fondation de droit suisse mais avec un rayon d'action global, fonctionne sur le modèle du Centre de politique de sécurité – Genève et du Centre international de déminage humanitaire – Genève. Le Conseil de fondation est composé de 24 Etats (Albanie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Etats-Unis d'Amérique, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Nigeria, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Fédération de Russie, République slovaque, Suisse, République tchèque, Ukraine), ainsi que de la République et Canton de Genève. Dans une deuxième phase, la qualité de membre sera étendue à des Etats d'autres régions du monde. Les activités-clés du Centre, comme celle des deux autres centres, sont financées par le DDPS.

Un défi!

En dépit des progrès visibles réalisés lors des dernières années, la mise en place du con-

trôle démocratique des forces armées et des structures de sécurité civiles constitue un défi considérable pour de nombreux Etats, avant tout en voie de transition qui évoluent vers la démocratie. Les Etats en voie de développement, ainsi que les sociétés ébranlées par des crises et affectées par des conflits ont un besoin urgent de reconstruire les structures civiles de l'Etat et de l'administration.

Dans nombre d'Etats, les forces armées ainsi que les autres structures de sécurité sont des acteurs déterminants mais à peine contrôlées. Trop souvent elles se conduisent comme un «Etat dans l'Etat», absorbent de manière excessive des ressources déjà limitées, empêchent la transparence, ralentissent les processus de démocratisation et de réforme économique, augmentent les risques de conflits internes et externes.

Le contrôle démocratique de ces forces est un instrument important de la prévention des conflits, de la promotion de la démocratie et de la paix ainsi que la garantie d'un développement économique et social durable. Pour atteindre ses objectifs, le DCAF doit collaborer étroitement avec les pays correspondants, les organisations

internationales, les organisations non-gouvernementales et toutes les autres parties intéressées.

Objectifs et activités du Centre

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève soutient les efforts internationaux pour la démocratisation des structures de sécurité dans les pays en transition et en voie de développement. Il poursuit trois objectifs :

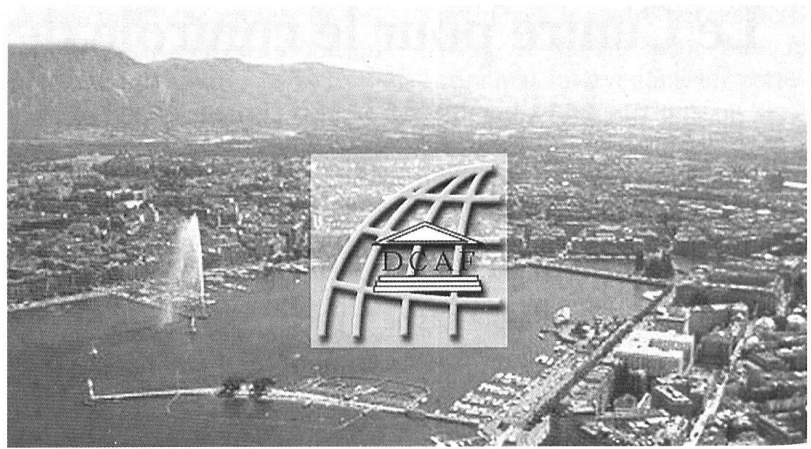
- Collecter et évaluer les connaissances dans ce domaine et les expériences réalisées jusqu'à présent, pour les mettre à disposition de la communauté internationale à l'aide d'une technologie d'information très performante.

- Développer des normes et des standards nouveaux pour évaluer les processus de démocratisation dans le secteur de la sécurité, et mettre cette capacité d'évaluation à la disposition des Etats concernés et de la communauté internationale.

- Soutenir ou mener des projets de coopération dans le domaine du contrôle démocratique des forces armées avec des partenaires locaux et internationaux.

Le travail du Centre s'étend sur cinq champs d'activité principaux :

- **Le contrôle démocratique et civil des forces armées.** – Il s'agit de la conduite civile, respectivement de la gestion des structures de sécurité correspondantes en vue d'une transparence dans la planification et les budgets de dé-



fense, de la surveillance parlementaire des forces armées et des forces de sécurité, ainsi que de la mise en place de processus respectueux de l'Etat de droit dans le secteur de la sécurité.

- **La réforme du secteur de la sécurité.** – Il s'agit de la réorganisation fondamentale de toutes les institutions étatiques qui s'occupent de questions de sécurité. Le but d'une telle réforme est de guider les institutions correspondantes et les processus dans les pays en transition ou en voie de développement, de telle sorte qu'ils correspondent aux normes internationales.

- **La constitution d'une «société civile».** – Le contrôle démocratique des forces armées et une réforme qui assure la promotion de la démocratie dans le secteur de la sécurité supposent une opinion critique et claire, par conséquent l'existence d'un minimum d'expertise en politique de sécurité dans les sociétés civiles. Dans ce but, les acteurs de la société civile, les organisations non-gouvernementales, les médias et les universités doivent disposer

de compétences approfondies en matière de sécurité.

- **La conditionnalité et l'assistance internationale.** – Le contrôle démocratique des forces armées est un élément important du débat international en matière de politique de sécurité. Il s'agit ici d'une demande croissante de la communauté internationale de standards acceptés par tous dans le secteur de la sécurité (par exemple la transparence dans les budgets de défense et le processus d'acquisition d'armement, la reconversion d'industries d'armements) ainsi que la vérification indépendante du respect de ces critères par les Etats concernés.

- **La reconstruction après un conflit.** – Toutes les questions formulées ci-dessus se posent avec une acuité redoublée dans les sociétés affectées par la guerre et dans les régions en crise. La réintégration, la démocratisation ou la démilitarisation des forces armées et d'autres groupes armés, de même que la (re)construction d'un secteur de la sécurité soumis à un contrôle démocratique et civil font partie de cette problématique.

Les activités du Centre doivent déboucher sur une gamme de produits de haut niveau, essentiellement dans les domaines suivants :

■ **Des études conceptuelles.**— le Centre entend répertorier, collecter et évaluer systématiquement les connaissances existantes au niveau mondial et les expériences disponibles dans ce domaine de travail et les proposer à la discussion.

■ **La documentation.**— le Centre a mis sur pied une cellule de documentation et développe un système d'information virtuel qui sera disponible au niveau mondial par internet.

■ **La création d'un réseau.**— Dans le cadre de son rôle en tant que *Clearing House*, le Centre fait un effort particulier en vue de mettre en réseau des praticiens des forces armées, des décideurs, des experts et des scientifiques dans le domaine du contrôle démocratique des forces armées.

■ **L'expertise.**— En réponse aux demandes, le Centre met son expertise à la disposition de différents partenaires contractuels comme les organisations internationales, les gouvernements, les parlements et les organisations non-gouvernementales.

■ **L'assistance technique.**— Le centre réalise des programmes sur mesure et des projets de coopération technique basée sur le principe «Aide-toi toi-même», avec différents partenaires, dans les pays qui désirent mener une réforme durable dans le domaine du contrôle démocratique des forces armées.

■ **Le soutien financier.**— Le Centre soutient des programmes et des projets bien définis, de qualité et de haut niveau, avec des partenaires nationaux, internationaux, publics et privés, civils et militaires.

N. B.

Courrier des lecteurs

Les nouveaux grades

Monsieur
le conseiller fédéral,

Si le DDPS et les organes supérieurs de l'armée n'ont d'autres idées pour rendre cette dernière plus attractive et, disons-le, plus populaire que de multiplier les grades et les sous-grades (et les insignes correspondants), cela prouve une inquiétante indigence de pensée chez les concepteurs d'un tel projet. Comme le dit fort bien l'ancien commandant de corps Abt, pourquoi veut-on absolument singer l'étranger et uni-

quement changer pour changer? Pourquoi faire ou rester simple quand on peut compliquer les choses? N'y a-t-il pas, au DDPS, d'autres tâches plus immédiatement importantes pour occuper vos fonctionnaires?

Je suis un vieux de la mobilisation, né en 1915. Quand nous «prenions position» pour nous annoncer à un supérieur, c'était naturellement en égard au grade (la discipline c'est la discipline) mais surtout en égard à la personnalité et à la compétence du chef. Ce n'est pas une pléthore de galons qui va faire changer cela! Ce projet est une

aberration, et il est à espérer que le bon sens prévaudra et qu'il passera aux oubliettes, nonobstant les coûts qu'il aura occasionnés. Que l'on en reste à nos anciens grades et galons; il y a déjà suffisamment d'insignes de spécialistes à se mettre en mémoire pour «meubler» manches et miroirs d'uniformes. (...)

Egon Haefner
Binz

P.S. Par contre, le nouveau système de recrutement contribue effectivement, lui, à promouvoir la popularisation et l'image de l'armée.